



# 7.1 Politique de confidentialité et accès à l'information (12.1c)

## Préambule

Pour répondre à sa mission, Loisir Sport Centre-du-Québec oriente ses activités vers la promotion et le soutien au développement de projets en lien avec la pratique du loisir, du sport, du plein air, de l'activité physique et des saines habitudes de vie, et ce, en collaboration avec ses partenaires et en respect des réalités de la région. Au travers de ses programmes et services, de ses activités opérationnelles et de sa vie démocratique, des informations personnelles au sujet de ses employé.e.s, stagiaires, bénévoles, représentants de membres organisationnels et participant.e.s doivent être collectées. En outre, la protection de la confidentialité et l'accès à ces informations sont des valeurs importantes pour l'organisation. Nous sommes soucieux de protéger ces informations personnelles et de respecter les droits d'accès à l'information.

Cette politique vient préciser l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et son application à travers les exigences en matière de conservation d'information de la partie III de la Loi sur les compagnies<sup>1</sup> à laquelle les OBNL doivent se conformer. De plus, cette politique vise le respect des bonnes pratiques de gouvernance telles qu'énoncées par le Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir du ministère de l'Éducation du Québec<sup>2</sup>.

Cette politique de confidentialité et d'accès à l'information s'applique aux données personnelles collectées par notre organisme et décrit la façon dont nous utilisons, protégeons et divulguons les informations personnelles, ainsi que la façon dont nous répondons aux demandes d'accès à l'information.

<sup>1</sup> [C-38 - Loi sur les compagnies \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)

<sup>2</sup> [Code de gouvernance des organismes à but non lucratif \(OBNL\) québécois de sport et de loisir | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur](#)

## Objectifs

Les dispositions de la présente Politique mise en place par Loisir Sport Centre-du-Québec ont pour objet :

- D'exposer les principes généraux de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et les autres législations touchant l'accès à l'information;
- De répondre à certaines interrogations sur l'utilisation des technologies en lien avec la confidentialité et l'accès à l'information;
- Protéger la vie privée des individus en s'assurant que les informations sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas divulguées sans autorisation;
- Favoriser la transparence et la responsabilité de l'organisation face au traitement des données personnelles;
- Assurer la conformité aux lois et règlements en vigueur;
- Maintenir la confiance et la réputation de l'organisation ;
- Réduire les risques de litiges.

## Application

Cette politique s'applique aux renseignements personnels des participant.e.s, des donateurs et d'autres personnes qui ont manifesté de l'intérêt à l'endroit de Loisir Sport Centre-du-Québec ou qui ont participé à une activité parrainée ou organisée par LSCQ. Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, l'information sur les cartes de crédit (numéro, type de carte, date d'expiration) représentent des renseignements habituellement demandés et utilisés par LSCQ. D'une façon plus particulière, Loisir Sport Centre-du-Québec collecte des renseignements personnels plus spécifiques sur les employé.e.s, stagiaires, bénévoles, représentant.e de membres organisationnels et administrateur.trice.s : date de naissance, adresse, occupation, numéro d'assurance sociale (employé.e.s et stagiaires seulement), antécédents judiciaires et information médicale, dossiers personnels et photographies des personnes.

## Confidentialité et accès à l'information

### Cueillette des renseignements personnels

Les renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier. Sauf dans les cas où la Loi sur la protection des renseignements personnels l'oblige, LSCQ maintient le caractère confidentiel de tous les renseignements obtenus de ses membres tels que le nom, le numéro de téléphone, l'adresse géographique et l'adresse technologique.

LSCQ recueille des renseignements fournis par écrit ou verbalement par les participant.e.s, donateurs, employé.e.s, stagiaires, bénévoles, représentant.e.s de membres organisationnels et administrateur.trice.s afin de remplir les objectifs et le mandat qui lui sont donnés et qui peuvent être décrits comme suit :

- Communiquer avec les participant.e.s ainsi que les représentant.e.s des membres organisationnels et identifier leurs besoins et attentes ;

- Communiquer avec les donateurs passés lors des campagnes de financement annuelles ;
- Communiquer avec les administrateurs
- Fournir des produits, services et renseignements ;
- Permettre à des organismes affiliés et aux fournisseurs d'offrir des produits, services et renseignements ;
- Gérer les relations avec les membres et les participant.e.s ;
- Recruter des bénévoles, coordonner leur implication et maintenir leurs dossiers personnels à jour ;
- Embaucher du personnel, les rémunérer et maintenir à jour leurs dossiers personnels ;
- Respecter les obligations légales ou règlementaires, notamment en ce qui a trait aux registres de l'organisation.

LSCQ collecte, utilise et divulgue les renseignements personnels à des fins considérées comme raisonnables dans les circonstances. L'utilisation faite des renseignements personnels se limite aux buts décrits dans la politique.

Tous les renseignements personnels sont conservés sous le sceau de la confidentialité et, sauf exception, les renseignements ne peuvent être divulgués à quiconque à moins que l'individu l'ait expressément autorisé.

Loisir Sport Centre-du-Québec divulgue le nom, le numéro de téléphone et l'adresse géographique et technologique de ses membres aux fournisseurs privilégiés lorsque cette utilisation est dument consentie par le membre, que cela constitue un service, que l'information est utile pour les membres et à la condition que l'organisation détienne l'engagement écrit des fournisseurs privilégiés à respecter les exigences particulières régissant l'utilisation de ces renseignements.

Dans les cas où LSCQ est obligée de divulguer des renseignements sans le consentement de la personne concernée<sup>3</sup>, elle ne divulguera aucun renseignement supplémentaire à ce que les circonstances exigent.

## Consentement

À moins que la loi ne l'autorise, aucun renseignement personnel ne sera recueilli sans avoir au préalable obtenu le consentement de la personne concernée par la collecte, l'utilisation et la diffusion de ces renseignements. L'organisation peut toutefois demander à cette personne son consentement pour utiliser et divulguer ses renseignements personnels après leur collecte dans le cas où l'organisation tient à utiliser ces renseignements personnels dans un but non précisé dans la présente politique ou non préalablement consenti.

Lorsqu'une personne membre, bénévole ou employée y consent, ses coordonnées seront utilisées par l'organisation aux seules fins énoncées dans la présente politique. Si le membre refuse d'accorder son consentement, alors l'organisation n'utilisera ses coordonnées qu'à la seule fin de communiquer avec elle et ne devra divulguer ces renseignements à quiconque. Advenant qu'une personne membre, bénévole ou employée n'indique pas s'il consent ou non,

---

<sup>3</sup> [Communiquer des renseignements personnels sans le consentement de la personne concernée | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)

le fait de soumettre ces renseignements équivaut à donner son consentement à la seule fin de communiquer avec lui.

Pour retirer son consentement, la personne doit communiquer par écrit à LSCQ.

### \*\*\*Droit à l'image

Cela veut dire qu'il est interdit de publier dans un journal, une revue, une publicité ou sur les réseaux sociaux une photo ou une vidéo sur laquelle on peut vous reconnaître, sauf si vous avez donné votre accord.

## L'exactitude et la conservation des renseignements personnels

LSCQ veille à ce que tout renseignement personnel en sa possession soit exact, actuel et aussi complet que requis pour les fins auxquelles l'organisation utilise ce renseignement. LSCQ met en place des procédures pour assurer une mise à jour des données, pour s'assurer qu'elles soient le plus exactes, actuelles et complètes.

Les renseignements sur les anciens donateurs, membres, administrateur.trice.s, bénévoles, stagiaires et employé.e.s ne sont pas corrigés et LSCQ ne peut en garantir l'exactitude.

Loisir Sport Centre-du-Québec conserve les renseignements personnels uniquement pour la durée nécessitée par les motifs de leur collecte. Cette période peut être prolongée après la cessation des relations entre la personne et l'organisation, mais ne durera que le temps requis pour que l'organisation puisse communiquer avec celle-ci s'il y a lieu. Lorsque LSCQ n'a plus besoin des renseignements personnels, ceux-ci seront détruits, supprimés, effacés ou convertis sous une forme anonyme.

## Protection des renseignements personnels

En respect à la loi 25 qui met à jour la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec, c'est la direction générale de Loisir Sport Centre-du-Québec qui est responsable de la sécurité des données personnelles dont LSCQ a la possession. À cette fin les mesures suivantes sont en place afin de garantir la sécurité des données personnelles que celle-ci soit sur un support physique ou numérique :

- Le nom de la personne responsable de la sécurité des données est affiché sur le site internet de Loisir Sport Centre-du-Québec;
- Les données personnelles ne sont accessibles que par des personnes dûment autorisées par la personne responsable et seulement pour une utilisation en accord avec la présente politique et sont protégées par un mot de passe;
- Un niveau adéquat de sécurité physique, procédurale et technique est maintenu dans ses bureaux et ses locaux réservés à l'entreposage des renseignements afin d'empêcher toute forme non autorisée d'accès, de divulgation, de reproduction, d'utilisation ou de modification des renseignements personnels de ses membres. Ce principe s'applique également à la manière dont de l'organisation se débarrasse ou détruit les renseignements personnels.
- Le système informatique est protégé par un système de protection contre les intrusions;

- Les données des anciens membres du personnel et stagiaires sont supprimées de 3 à 6 ans après leurs départs (selon le type d'informations), sauf pour les informations relatives à un dossier médical qui doivent être conservées 20 ans selon le délai prévu à la Loi sur la santé et la sécurité du travail<sup>4</sup>.
- Selon la Loi sur les compagnies (partie III), LSCQ doit conserver en tout temps un registre des administrateurs présents et passés (L. c. art. 197), ainsi qu'un registre des membres présents et passés (L. c. art. 223). Seules les données obligatoires selon la Loi seront conservées, les autres informations seront détruites 6 ans après la fin de la dernière implication pour un bénévole, 6 ans après l'échéancier du membrariat d'un membre ou 6 ans après la fin du dernier mandat comme administrateur.trice<sup>5</sup>.
- Les données personnelles au sujet des participant.e.s sont conservées pour un délai de 6 ans après la dernière participation à un programme ou service de LSCQ.
- Les données personnelles au sujet des donateurs individuels sont conservées pour un délai de 6 ans après le dernier don à LSCQ.
- LSCQ procède à la vérification régulière des procédures et des mesures de sécurité.

## Accès aux renseignements personnels

L'organisation autorise tout individu lié à Loisir Sport Centre-du-Québec à prendre connaissance des renseignements personnels qu'elle détient sur lui-même. L'organisation répondra à la requête dans les trente (30) jours de sa réception. Si l'organisation décide de ne pas donner suite à la requête, elle donnera à la personne qui en fait la demande, les motifs justifiant la non-divulgateion.

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur les délais de conservation des informations des employés : [Connaissez-vous les principaux délais de conservation des documents professionnels à respecter? \(carrefourrh.org\)](https://www.carrefourrh.org/fr/actualites/connaissez-vous-les-principaux-delais-de-conservation-des-documents-professionnels-a-respecter?)

<sup>5</sup> La Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec ne précise pas de temps de conservation pour les données personnelles, seulement qu'il faut qu'un délai de conservation soit établi et que celles-ci soient décrites par la suite. Pour les types de données personnelles qui ne sont pas encadrée par une autre loi, nous avons établi une règle du pouce de 6 ans qui se colle à la durée la plus longue (sauf les données médicales) pour les données personnelles des employé.e.s selon les lois en vigueur.